

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EXERCICE 2015
DU 10 MAI 2016 À 17H30

L'an deux mille seize le 10 Mai à 17 heures 30
Les membres de l'Association SAVIHEP se sont réunis au siège social de
l'Association, au:
266 Chemin des Moulins
Mérande
73000 Chambéry
en Assemblée Générale sur convocation du Président faite conformément aux
statuts en date du quatorze avril deux mille seize.

DÉCLARATION À LA PRÉFECTURE DE LE SAVOIE N°0732009304
N° DE SIRET : 453 985 798 00033

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Etaient présents(tes):

Madame Bovier Lapierre Françoise adjointe de Monsieur le Maire de Chambéry, Actions sociales - Madame Boisselon Christiane, Chambéry Métropole - Mmes Artigues Patricia et Dussauge Marie-Josée, Conseillères municipales à Chambéry - Mmes Guigon Patricia et Barlet Mathilde, chargées de mission prévention CPAM de Chambéry - Mme Quetin Frédérique Emips de Chambéry - Monsieur Poënsin Alain représentant le Pélican - Mme Macrez Marie Christine - Mme Guichet Jacqueline - Mr Amoudry Pierre - Mr Cagnolati Stéphane - Mr Guichet Jean-Louis - Mr Agbekponou Kouassi membres de l'association - Mme Bultez Dominique salariée de l'association.

Etaient absents(tes) représentés (ées):

Mme Lapierre Andrée - Mme Moreaux Françoise - Melle Hochart Véronique - Mme Jeanton Sylvette - Mr Château Charles - Mr Falcoz Etienne - Mr Bultez Patrick - Mr Magnin Henri - Mr Belaribi Kamel, membres de l'association.

Etaient absents(tes) excusés (ées):

Mme Chapuis Catherine, Maire de Barby - Mme Giorda Chantal adjointe au Maire de la Ravoire déléguée affaires sociales - Mr Papegay Christian, conseiller municipal Mairie de Chambéry - Mr Pierreton Christophe 1^{er} adjoint Mairie de Barby - Mr Lombard Franck, Maire d'Ugine - Mme Barthelemy Isabelle - Mme Lemonnier Anne - Mme Zickler Geneviève -

Mme Bouchayer Xavière – Mme Gonnet Monique – Mme Richard Laurence – Mme Dufrêne Stoppiglia Eveline – Mme Agniel Lucette – Mme Beaudoire Sylvie – Mr Moinet Mickael : professeurs, infirmières, assistante sociale, éducateur, milieu scolaire. Mr Diglioni A, Directeur Lycée Ste Geneviève Chambéry – Mme Bretaud Véronique, Sage femme Centre de planification Albertville – Mmes Collioud et Stumpf, ARS délégation de Savoie – Mme Willame Océane MLJ Bassin Aixoise – Mme Guirao Brigitte MLJ Albertville.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre et en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès verbal ainsi que les divers pouvoirs.

L'Assemblée Générale était présidée par Monsieur Cagnolati Stéphane, Président de l'Association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Madame Guichet Jacqueline Trésorière et secrétaire de l'Association.

Madame Desobelle Sylvie représente le groupe Magnin Gecors, cabinet comptable de l'Association.

Plus de ¼ des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée Générale a donc pu valablement délibérer conformément au règlement intérieur de l'Association.

Les décisions de l'Assemblée Générale seront prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des voix, celle du Président est prépondérante conformément au règlement intérieur.

L'ordre du Jour a été rappelé par le Président :

- 1°) - Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport d'activité
- 2°) Election des membres du Conseil d'Administration
- 3°) Questions diverses.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège de l'association le jour de l'Assemblée Générale.

1^{ère} résolution :

Il a été fait lecture du rapport moral et du rapport d'activité.

Le rapport financier a été fait par Madame Desobelle du cabinet comptable de l'Association qui nous précise que les subventions ont baissées de 2.59% par rapport à l'année 2014, que les cotisations des membres ont augmentées de 380€, que les charges de fonctionnement ont diminuées de 1.39% mais qu'elles arrivent au seuil incompressible. Les fonds propres de l'Association d'un montant de 15 900€ représentent trois mois et demi de budget comme en 2014. Cette somme est indispensable pour assurer les dépenses de début d'année suivante dans l'attente du versement de nos diverses subventions et surtout celle de l'ARS qui nous est en général

virée vers juin – juillet. La diminution des fonds propres peut mettre en péril la pérennité de l'Association. Madame Desobelle nous confirme que c'est le cas de beaucoup d'associations qui reçoivent des financements publics.

A l'issue du débat entre les membres notant les difficultés de recrutements de bénévoles sur le long terme et non sur des aides ponctuelles, les soucis financiers qui entravent tous les projets même à court terme, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes conformément à l'ordre du jour :

-Rapport moral et rapport financier. L'Assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité. Dès lors, quitus de sa gestion est donné à la trésorière pour l'exercice écoulé.

2^{eme} résolution : Election au conseil d'administration :

Monsieur le Président précise qu'au moins 4 postes sont à pourvoir au Conseil d'Administration mais qu'aucune candidature n'a été déclarée.

3^{eme} résolution : Questions diverses :

Suite au départ de l'Association AIDES de nos locaux début 2016, Madame Boisselon de Chambéry Métropole nous autorise à rechercher une autre association. Après notre choix une convention sera signée entre les 3 parties. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à dix neuf heures trente.

Il est dressé le présent procès verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la secrétaire de séance.

A Chambéry, le 20 mai 2016

Monsieur le Président de séance,
Stéphane CAGNOLATI

Madame la secrétaire de séance,
Jacqueline GUICHET



